

ACA Infos - début janvier 2016

1. Propos des dirigeants d'EDF et d'Engie ... à l'occasion de la COP 21	page 1
2. Une question : est-ce le retour au temps long de la rentabilité pour les investissements, tout azimut, d'EDF ? Comme autrefois pour une entreprise nationalisée ? Alors qu'aujourd'hui, l'exécutif européen recherche la privatisation de l'hydraulique française !	page 4
3. Des petites manœuvres	page 14
4. Prix de l'électricité dans l'Union européenne	page 17
Annexe : COP21 : comprendre l'accord sur le climat en quatre étapes	page19

o o o

1. Propos des dirigeants d'EDF et d'Engie ... à l'occasion de la COP 21

Pour un examen plus approfondi de ce sujet, nous invitons nos lecteurs, qui le souhaitent, à se reporter à l'annexe, des pages 19 et suivantes : **COP 21 : Comprendre l'accord sur le climat en quatre étapes.**

COP21: comment EDF, Engie, Total, Société Générale luttent contre le réchauffement climatique

Challenges – 05/12/2015 – par Grégoire Pinson

Quelle que soit l'issue de la COP21, il y a deux avancées dont on peut déjà se féliciter : la mobilisation des sociétés civiles dans le monde entier contre le réchauffement climatique, comme l'avait noté l'ancienne ministre Corinne Lepage au 2e Sommet de l'économie de Challenges ; et l'engagement des entreprises. "C'est la principale différence avec Copenhague, note Gérard Mestrallet, PDG d'Engie. Elles sont là, et les investisseurs aussi."

L'initiative de Bill Gates en témoigne. Et le "manifeste pour le climat" de 39 groupes français, représentant 1.200 milliards d'euros de chiffre d'affaires, aussi. La présence, parmi eux, de spécialistes du recyclage (Veolia, Suez), du transport (SNCF, RATP) ou des économies d'énergie (Saint-Gobain, Schneider Electric) ne surprendra pas. A l'inverse, l'absence des constructeurs automobiles (Renault, Peugeot Citroën) étonne. Et la multiplication des tenants d'un "signal" carbone – le manifeste ne se prononce pas sur la taxe – passionne.

Avec, à la clé de cette quasi-unanimité, l'inévitable question : s'agit-il de greenwashing, ces actions de communication pour surfer sur la vague médiatique en faveur de la lutte contre le réchauffement ? Ou d'un vrai retournement ? Les Français sont sceptiques. Voici six engagements de poids lourds français pris à l'occasion de la COP21, et passés au crible des réalités. Vincent Beaufile

Jean-Bernard Lévy, PDG d'EDF : "Nos émissions de CO2 sont bien inférieures à celles de nos pairs, de quinze fois."

Cette évaluation correspond au CO2 émis en France "avec le nucléaire, l'hydraulique et les énergies renouvelables", comme le précise le PDG d'EDF : 17 grammes par kilowattheure, contre une moyenne de 300 en Europe. A l'échelle mondiale, les émissions d'EDF sont plus élevées (100 grammes), mais nettement en deçà des autres électriciens (près de 600). Le profil vertueux d'EDF est bien sûr la conséquence de sa forte présence dans le nucléaire. Car dans les renouvelables (hors hydraulique), son empreinte est faible : seulement 5 gigawatts de capacité éolienne dans le monde et 0,85 de solaire sur un total de 136.

L'éolien et le solaire pèsent moins que le charbon, qui représente 6% du mix électrique d'EDF, soit 8 gigawatts. L'électricien compte dix-huit centrales, ne construit qu'une seule unité charbonnière (en Chine) et n'a aucun nouveau projet en vue. Depuis deux ans, dix tranches ont été arrêtées en France. Mais celles du Havre et de Cordemais, qui sont munies de systèmes de désulfuration, devraient être conservées.

Dans le cadre de son plan Cap 2030, EDF a établi une revue stratégique de ses actifs fossiles. Les conclusions seront connues début 2016, et on peut imaginer que certaines tranches de charbon seront arrêtées ou vendues. En attendant, EDF met le turbo sur les renouvelables. Le directeur général d'EDF Energies nouvelles, Antoine Cahuzac, a récemment annoncé qu'au cours des quinze prochaines années environ 16 gigawatts d'installations éoliennes et solaires devraient s'ajouter aux actuelles capacités.

Gérard Mestrallet, PDG d'Engie : "Le monde ancien, je le déprécie."

Cette petite phrase va poursuivre le PDG d'Engie pendant encore longtemps. Il l'a prononcée en février 2014 à l'occasion des résultats 2013, où les dépréciations d'actifs avaient atteint 14,9 milliards d'euros. Ce mouvement spectaculaire était une réponse à la crise que le groupe connaît en Europe et qui l'a contraint à fermer ou mettre sous cocon 11,5 gigawatts de centrales au gaz, l'équivalent de douze réacteurs nucléaires. Deux ans plus tard, Engie a passé la surmultipliée dans les renouvelables. La semaine dernière, il inaugurerait un parc éolien de près de 100 mégawatts en Afrique du Sud. Dans le photovoltaïque, il a pris une autre dimension en acquérant en juillet le français Solairedirect.

Mais les faits sont têtus. Les renouvelables (hors hydraulique) représentent encore une portion congrue au sein d'Engie : 5,5 gigawatts sur un total de 115, contre 85 gigawatts pour les énergies fossiles. Aujourd'hui, c'est le charbon et ses 30 centrales qui posent problème. Sous la pression de Ségolène Royal, le groupe a annoncé qu'il n'investira plus dans de nouveaux projets charbonniers. Mais les ONG le poussent à aller plus loin. Qu'il renonce, par exemple, au projet en Turquie, en Mongolie, au Brésil et au Chili.

La forte empreinte charbon d'Engie (15% du mix) est la conséquence de l'acquisition d'International Power (IP) en 2010. Au moment du deal, Mestrallet vantait la forte présence du groupe britannique dans les pays émergents et les synergies pouvant être dégagées. Mais IP, c'est aussi des centrales au charbon en Inde, en Indonésie, en Australie, au Maroc... Une ressource qui, selon le document de référence de 2009, représente 21,5% du mix de la cible. Le français est moins impliqué (11%). Mais il n'y trouve à redire. En 2010, le charbon n'est pas un sujet.

Dirk Beeuwsaert, ex-chairman d'IP et aujourd'hui conseiller de la future patronne d'Engie, Isabelle Kocher, persiste à dire que "l'acquisition d'IP est une opération intéressante pour le groupe. Qui pouvait prévoir ce qui allait se passer cinq ans plus tard ?" Beeuwsaert ajoute que les pays en développement, notamment la Chine et l'Inde, n'ont pas du tout l'intention de renoncer au charbon. "L'aversion vient uniquement de l'Europe et des Etats-Unis." Et des investisseurs qui aujourd'hui le fuient.

Avec ses actifs charbonniers, Engie se retrouve comme pris au piège. "On a mandaté des banques pour vendre quelques centrales, notamment en Asie, mais on ne va pas fermer le robinet", indique Judith Hartmann, directrice financière. Reste que, aujourd'hui, certains fonds de pension comme celui de Norvège, qui pèse 900 milliards d'euros, ont indiqué qu'ils se désengageraient des compagnies dont plus de 30% de l'activité est liée au minerai noir. Avec ses 15%, Engie n'est pas concerné. Mais Judith Hartmann le reconnaît. Le seuil des 30% n'est pas gravé dans le marbre. Les investisseurs pourraient très bien décider de le diminuer. On n'a pas fini de "déprécier le monde ancien" à Engie.

Patrick Pouyanné, directeur général de Total : "Nous sommes une partie du problème. Nous pouvons être une partie de la solution..."

Une partie de la solution dont parle le successeur de Christophe de Margerie, c'est le gaz. Il émet 30% de moins de CO2 que le pétrole. Il y a dix ans, cette ressource représentait 35% du portefeuille de production de Total. Aujourd'hui, 52%. En octobre, à Paris, dans le cadre de l'organisation OGCI (Oil and Gas Climate Initiative), aux côtés de sept patrons pétroliers, le directeur général de Total a appelé à un "accord efficace sur le climat".

La major française investit aussi dans les renouvelables : 500 millions d'euros par an dans les biocarburants, et surtout le solaire. En 2011, elle a pris 66% du californien SunPower. Avec 6 gigawatts déployés, la filiale de Total revendique aujourd'hui le deuxième rang mondial. La multinationale a aussi indiqué qu'elle allait cesser de produire et de commercialiser du charbon. Elle se retirera définitivement de cette activité l'an prochain. Total serait-il devenu écolo ? L'ONG InfluenceMap dénonce "le double langage" du groupe qui prétend être favorable à un accord sur le climat incluant un prix du carbone, alors qu'il a placé un de ses directeurs au board de l'American Petroleum Institute, une organisation qui fustige "l'idéologie étroite de la COP" (sic). Confronté à la transition énergétique, Total explore de nouvelles voies. Mais la réalité est là aussi têtue : les hydrocarbures représentent 81% du mix énergétique mondial, selon l'Agence internationale de l'énergie. Leur poids sera encore de 74% en 2040.

Frédéric Oudéa, directeur général de la Société générale : "Nous n'avons pas une vision idéologique du sujet climatique."

Le patron de la Société générale marche sur des œufs. Frédéric Oudéa veut bien accompagner la fin du charbon dans les pays à haut revenu, en ne finançant plus ni centrales ni mines. Mais il prend garde de ne pas se couper des pays en voie de développement. "La Société générale est très présente en Afrique, et ces pays doivent pouvoir accéder à une énergie pas chère, le renouvelable ne suffira pas à l'assurer", détaille le directeur général. "Au final, les financements que la Société générale s'engage à stopper ne concernent que 10% du marché mondial du charbon", regrette Lucie Pinson, chargée de campagne pour Les Amis de la Terre.

La banque rouge et noir semble engagée plus clairement dans le soutien aux énergies renouvelables, qui a mobilisé 70% de ses nouveaux investissements globaux dans l'énergie l'an passé. Sur les gros projets du secteur, elle revendique la première place parmi les banques françaises et la 7e dans le monde. "Depuis nos premiers investissements en 2003, nous sommes parvenus à une approche stabilisée de ces dossiers complexes", assure Jérôme Deflesselles, responsable des énergies nouvelles. La banque dispose de ses propres équipes d'ingénieurs pour décortiquer les plans des futures fermes éoliennes offshore, comme celle qu'elle finance depuis février au large du New Jersey. D'ici à 2020, les encours dans le renouvelable devront atteindre 10 milliards d'euros, deux fois plus qu'aujourd'hui.

Jean-Laurent Bonnafé, directeur général de BNP Paribas : "Arrêter totalement le financement des énergies fossiles serait peu réaliste."

Jean-Laurent Bonnafé a été piqué au vif en découvrant que BNP Paribas, qu'il dirige, occupait la tête du classement français des "banques noires" du climat, publié le 5 novembre par Oxfam et Les Amis de la Terre.

Selon les ONG, l'établissement, partenaire historique de Total, a consacré 52 milliards d'euros aux énergies fossiles depuis 2009, soit 9 fois plus qu'aux énergies renouvelables. D'où la ferme réaction, le 19 novembre, lorsque Bonnafé a annoncé à son tour la restriction des financements dans le charbon. "Avec 23% d'énergies renouvelables et 59% de fossiles, le mix que nous finançons aujourd'hui est déjà en avance sur le mix mondial", s'est défendu le directeur général. Et d'ajouter que "dans les centrales électriques à charbon, depuis 2011, nous n'avons financé qu'un tiers des projets qui nous ont été présentés".

Certains ont toutefois fait du bruit, comme la centrale de Tata Mundra, en Inde, accusée, depuis son lancement de 2013, de détruire massivement l'environnement. Ou celle de Medupi, en Afrique du Sud, inaugurée le 30 août, alors que la préparation de la COP21 battait son plein. D'une durée de vie d'un demi-siècle, elle expulsera 25 millions de tonnes de CO2 chaque année. Aujourd'hui, promis, le cap est mis sur les énergies renouvelables, "vecteurs d'innovation et donc de développement". Bonnafé promet d'atteindre 15 milliards d'euros de financement pour ces dernières d'ici à 2020.

Stanislas Pottier, directeur du développement durable de Crédit agricole SA : "Il en va de la responsabilité du Crédit agricole de ne pas rester passif."

Bien nommée, la Banque verte ? Ce vendredi 4 décembre, Stanislas Pottier, directeur du développement durable de Crédit agricole SA, sera le seul banquier français présent à l'atelier thématique sur la finance et la lutte contre le réchauffement climatique. Preuve que l'établissement est parvenu à faire sérieusement remonter sa cote écolo, après des années d'accusation de greenwashing. Le recrutement de Pottier, en 2011, n'y est pas étranger : énarque, ancien conseiller auprès de Michel Rocard dans le cadre des négociations internationales sur l'Arctique et l'Antarctique, il connaît les ONG comme sa poche.

Côté banque d'affaires, Casa a annoncé, comme ses homologues, la fin partielle du financement des centrales à charbon. Côté gestion d'actifs, la filiale Amundi s'est engagée de manière déterminée dans le montage de produits financiers à bas carbone. S'ajoutent à ce "paquet climat" des mesures emblématiques, comme l'engagement à placer une part croissante de la trésorerie de Casa sur des obligations vertes dans les deux ans.

Mais un problème environnemental de taille demeure : le financement massif des produits phytosanitaires qui inondent les campagnes françaises. Ce mouvement sera difficile à corriger puisque les agriculteurs, FNSEA en tête, détiennent par principe la majorité des parts de la banque mutualiste.

Grégoire Pinson et Nicolas Stiel

2. Une question : est-ce le retour au temps long de la rentabilité pour les investissements, tout azimut, d'EDF ? Comme autrefois pour une entreprise nationalisée ? Alors qu'aujourd'hui, l'exécutif européen recherche la privatisation de l'hydraulique française !

EDF demande des hausses "acceptables" des prix de l'électricité

La Tribune - AFP - 18/10/2015,

EDF envisage de dépenser environ cinquante milliards d'euros sur une dizaine d'années pour porter la durée de vie des centrales nucléaires à cinquante ou soixante ans.

EDF envisage de dépenser environ cinquante milliards d'euros sur une dizaine d'années pour porter la durée de vie des centrales nucléaires à cinquante ou soixante ans. (Crédits : © Benoit Tessier / Reuters)
La rénovation du parc nucléaire français nécessitera une hausse "acceptables" des tarifs de l'électricité dans les prochaines années, selon le PDG d'EDF Jean-Bernard Lévy.

EDF va réclamer ces prochaines années des augmentations "acceptables" des tarifs réglementés de l'électricité, car l'entreprise a besoin d'argent pour rénover son parc nucléaire, a indiqué dimanche son PDG Jean-Bernard Lévy. "Le parc nucléaire français est encore jeune. Mais avec le temps qui passe, il va falloir un peu plus d'argent pour le rénover, pour en rallonger la durée de vie (...) et donc il faut augmenter un petit peu les tarifs chaque année", a-t-il expliqué au Grand Rendez-vous Europe 1/Le Monde/iTélé.

"Cette année, l'augmentation est de 2,5%. C'est une augmentation qui est nécessaire à la reconstruction, à la rénovation du parc. Et il va falloir chaque année, discuter, voir ce qui peut être fait. Mais il faut que ces augmentations soient acceptables", a-t-il ajouté. "Dans nos projections, il y aura régulièrement des augmentations acceptables" ces prochaines années, a-t-il souligné.

50 milliards d'euros sur 10 ans

Les tarifs réglementés de l'électricité sont révisés tous les ans. "Il y a un retard à compenser parce que pendant des années, nous avons bénéficié d'un parc nucléaire finalement très neuf", a rappelé Jean-Bernard Lévy. EDF envisage de dépenser environ cinquante milliards d'euros sur une dizaine d'années pour porter la durée de vie des centrales nucléaires de quarante à cinquante ou soixante ans, a rappelé le dirigeant. "On verra à la fin combien on a dépensé", a-t-il relevé. Outre les hausses de tarifs, EDF entend vendre des actifs pour reconcentrer ses activités sur le nucléaire et les énergies renouvelables. Un "grand examen" des actifs du groupe est en cours, a indiqué son patron.

Avantage compétitif

"Grâce au nucléaire, nous avons eu pendant des années l'électricité la meilleur marché d'Europe", a souligné Jean-Bernard Lévy. "Dans les dix ans qui viennent, je suis sûr que nous allons continuer à payer notre électricité -très décarbonée- moins cher que nos voisins qui vont avoir à transformer leur parc électrique, compte tenu de (l'importance de) leurs émissions de CO2."

"Les moyens de production sont suffisants pour faire face à une vague de froid", a par ailleurs assuré le PDG d'EDF. "C'est un engagement pour tout l'hiver, nous n'aurons pas cette année de risques de coupure (...), pas de risque de blackout en France", a-t-il souligné.
(Avec AFP)

EDF se dote (enfin) d'un plan industriel

L'Usine nouvelle – 26/10/2015 - par Ludovic Dupin

Le PDG d'EDF, Jean-Bernard Lévy, oriente son groupe à l'aune d'un programme industriel baptisé "Cap 2030". Il porte sur trois priorités : remettre le service client au cœur de l'entreprise, accroître les énergies renouvelables et internationaliser EDF.

Jean-Bernard Levy, PDG d'EDF :

"A mon arrivée chez EDF, j'ai trouvé un groupe qui avait un appétit pour la planification. Qui depuis l'époque de Marcel Boiteux (PDG d'EDF de 1967 à 1987) avait développé une vraie capacité à planifier... mais j'ai aussi trouvé un groupe qui n'avait pas de vrai projet industriel", lance d'entrée Jean-Bernard Lévy, le PDG d'EDF, lors d'une rencontre avec quelques journalistes vendredi 23 octobre.

Fort de ce constat, dès son arrivée à la tête du groupe fin 2014, l'homme a lancé l'élaboration un plan industriel, "Cap 2030", qui va au-delà des simples objectifs financiers. Il s'inscrit dans "un cadre politique en 2015 propice au lancement d'un grand projet de développement d'EDF", à savoir : la loi de transition énergétique en France, le lancement de l'union européenne de l'énergie et la COP21.

De l'utilisateur au client

Cap 2030 se donne trois priorités, dont "l'ordre a une importance" assure le PDG. La première est le client : "Nous sommes historiquement un monopole centralisé. Le monopole connaît plus l'utilisateur que le client. Il faut s'adapter à une nouvelle donne où nos services sont en concurrence et où nous perdons des parts de marché", assure le PDG. Il ne s'agit pas d'abandonner le modèle centralisé de l'électricien mais de le faire cohabiter avec un modèle décentralisé où "les clients deviennent acteurs et auto-producteurs aux échelons locaux", explique-t-il. "Cela passe par le lancement de services d'efficacité énergétique où nous sommes un peu en retard", juge-t-il.

La deuxième est l'évolution du mix électrique. "Nous sommes vus comme un groupe tout nucléaire. Nous devons devenir un groupe tout nucléaire et tout renouvelable", lance Jean-Bernard Lévy. Selon le PDG, dans les 15 années à venir, la croissance de la consommation électrique du pays, liée à la mobilité et aux nouveaux usages électriques, "sera assurée par les renouvelables". Le groupe souhaite passer de 28 gigawatts de renouvelables installés à plus de 50 gigawatts en 2030 grâce à l'hydraulique, l'éolien et le solaire. EDF investit aujourd'hui 2 milliards d'euros bruts par an dans les renouvelables (une part des actifs créés est revendue) et le PDG veut accroître ce chiffre.

Croissance hors d'Europe

Pour autant, pas question d'arrêter le nucléaire. Le groupe entend bien initier le renouvellement du parc français avec pour objectif de mettre en service 30 à 40 EPR en France en 2050. Jean-Bernard Lévy considère que la puissance nucléaire, plafonnée à 63,2 GW par la loi de transition énergétique, sera aussi un plancher du fait des besoins hexagonaux.

Le troisième objectif est l'internalisation du groupe. "Nous sommes presque exclusivement en Europe, seule 5 % de notre activité est en dehors", explique Jean-Bernard Lévy. Alors que la croissance démographique et économique du Vieux Continent est au ralenti, il va falloir aller chercher les contrats ailleurs, en Asie et en Afrique. Ceci dit, échaudé par quelques expériences malheureuses passées, il ne s'agit plus de faire de coûteuses acquisitions de producteurs ou de distributeurs étrangers d'électricité, mais de développer de grands projets. Le PDG ne prédit pas une part précise de l'activité hors de France en 2030, se contentant d'affirmer "qu'elle devra être à deux chiffres".

Ludovic Dupin

Hinkley point : Un coup de billard à trois bandes

Techniques de l'ingénieur – 26/10/2015 – par Romain Chicheportiche

Le gouvernement britannique a signé la semaine dernière en grande pompe un accord sur le nucléaire avec EDF et le chinois CGN. Cela fait plus de 20 ans que le Royaume, n'a pas construit de centrale nucléaire.

Les sourires étaient de mise ce 21 octobre à Londres. En présence du Président chinois Xi Jinping et du Premier Ministre David Cameron, EDF et la China General Nuclear Power Corporation (CGN) ont signé un Accord Stratégique d'Investissement pour la construction et l'exploitation de la centrale nucléaire à Hinkley Point C dans le Somerset (sud-ouest).

Il s'agit d'une étape clé dans le renouveau du nucléaire outre-Manche, mais pas seulement. Hinkley Point est un projet déterminant pour les filières nucléaires chinoise et française. La première espère enfin poser un pied en Europe tandis que la deuxième cherche un second souffle pour l'EPR.

Renouveau nucléaire

Cet accord revêt une importance capitale pour le gouvernement britannique qui compte beaucoup sur le nucléaire pour lui fournir de l'énergie et réduire son empreinte carbone. En effet, le parc électrique de Sa Majesté est vieillissant (20% des capacités devraient fermer d'ici 5 ans) et très émetteur de CO₂ (les centrales thermiques représentent 70% de la production d'électricité). C'est pourquoi Albion a décidé, il y a quelques années, de mettre en place un cadre réglementaire favorable pour la construction de nouvelles centrales nucléaires (16 réacteurs sont toujours en activité). L'atome est perçu comme un des moyens efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre tout en assurant une production électrique fiable. « Je suis heureux d'annoncer la signature de cet accord historique (...) qui apportera une énergie sûre et abordable à quelque six millions de foyers, créera 25 000 emplois et nous permettra de travailler ensemble vers un futur bas-carbone », s'est félicité David Cameron.

Londres peut également se féliciter de ne pas avoir déboursé un shilling pour la construction de ces nouvelles centrales. « C'est un excellent deal pour l'Angleterre et les consommateurs. Pour la première fois, une centrale nucléaire va être construite dans ce pays sans l'argent des contribuables », expliquait Edward Davey, secrétaire d'Etat à l'Energie et au Changement climatique. En contrepartie, ces derniers devront payer £92, 50 par MWh (en valeur de 2012). Un montant qui sera réduit à £89,50/MWh si le consortium valide la décision d'investissement sur Sizewell C (voir plus bas). Ce strike price élevé sera fixe pour les consommateurs, ce qui signifie que si le prix de marché venait à être supérieur à ce niveau, ils n'auront pas à payer plus. S'il se situe en-dessous du prix d'exercice, l'exploitant recevra un paiement complémentaire. Ce contrat, d'une durée de 35 ans, est protégé d'éventuels changements législatifs et réglementaires qui pourraient impacter le taux de retour équitable du projet évalué par EDF à 10%. Le prix d'exercice sera par ailleurs indexé sur l'indice de référence britannique de la consommation. Autre détail d'importance, le démantèlement des installations sera à la charge de l'exploitant.

EPR made in UK

Selon l'Accord Stratégique d'Investissement signé la semaine dernière, EDF et la China General Nuclear Power Corporation (CGN) vont s'associer pour construire puis exploiter la future centrale de Hinkley Point C. La participation de la compagnie dirigée par Jean-Bernard Lévy sera de 65,5% et celle de CGN de 33,5%. Une répartition que le français aurait voulu plus équilibrée. C'est pourquoi le groupe a annoncé : « Sans réduire cette participation initiale en dessous de 50%, EDF envisage en temps voulu d'impliquer d'autres investisseurs dans le projet ». Le consortium franco-chinois a par ailleurs confirmé le nom de ses fournisseurs. L'ingénierie civile sera réalisée par Bouygues TP/ Laing O'Rourke, les travaux maritimes par Costain, les turbines et la maintenance par Alstom, enfin Areva NP (donc bientôt EDF) se chargera de la chaudière et des systèmes de contrôle-commande. Hinkley Point représente une nouvelle chance pour la filière nucléaire française de promouvoir son dernier né : le European Pressurized reactor (EPR). Seuls quatre réacteurs de type EPR sont aujourd'hui en cours de construction : un à Flamanville (Manche), un à Olkiluoto (Finlande), et deux à Taishan (Chine). Les deux premiers chantiers français et finlandais accusent d'importants retards et surcoûts qui ont quelque peu entaché l'image de marque de la filière française, en pleine restructuration suite à la faillite d'Areva. Seuls ceux de Taishan, que EDF construit déjà avec CGN, semblent tenir coûts et délais. Pour EDF, l'objectif est de montrer que l'EPR est sûr mais aussi compétitif.

General Nuclear International

Pour la filière nucléaire chinoise, le contrat anglais doit être le début d'une grande aventure. Avec Hinkley Point C, la Chine lance sa nouvelle compagnie, la General Nuclear International (GNI), qui joue le rôle de bras armé de la filière nucléaire chinoise à l'exportation.

Car le contrat Hinkley Point pose les bases pour la construction non pas d'un, mais de plusieurs réacteurs au Royaume-Uni. EDF et CGN ont ainsi convenu des termes principaux d'un plus large partenariat visant au co-développement de nouvelles centrales nucléaires à Sizewell dans le Suffolk (est) et à Bradwell dans l'Essex (près de Londres). Si dans la première région, le projet prévoit que le groupe français et son partenaire chinois construisent de deux autres EPR, la deuxième devrait abriter quant à elles des réacteurs au design chinois. En effet, pour Bradwell, le consortium sera mené par CGN avec 66,5 %, contre 33,5 % pour EDF. Mais le rôle du français sera déterminant pour aider la compagnie chinoise à faire certifier son réacteur de grande puissance (HPR1000). Ces termes doivent être finalisés avant la décision finale d'investissement sur Hinkley Point C.

Win-Win-Win ?

Présenté comme un accord gagnant pour les trois parties, la stratégie d'EDF n'en reste pas moins très risquée. Le groupe supporte en grande partie les risques liés à un chantier de cette ampleur et ce, en refusant la garantie proposée par le gouvernement britannique, préférant faire appel aux marchés financiers pour financer le projet. Mais surtout, en accompagnant la certification du HPR1000, EDF ouvre la voie grande à ce qui sera son principal concurrent sur le marché mondial. Un réacteur qui aura intégré les retours d'expérience de l'EPR, les surcoûts en moins...

Par Romain Chicheportiche

Les syndicats d'EDF dénoncent la privatisation de l'hydro-électricité prônée par Bruxelles

Romandie – AFP – 03/12/2015

Tulle - Le comité central d'entreprise d'EDF, réuni jeudi à Tulle, a dénoncé la volonté de la Commission européenne d'ouvrir à une large concurrence les concessions d'hydro-électricité, estimant que cela revenait à un démantèlement de leur entreprise.

La commissaire européenne à la Concurrence, Margrethe Vestager, a demandé au gouvernement français d'accélérer la procédure d'ouverture à la concurrence de ses quelque 400 concessions hydrauliques, actuellement détenues à 83% par EDF.

C'est bien à un démantèlement d'EDF que s'attaque la Commission, a affirmé jeudi matin l'un des électriciens, lors du débat public organisé en Corrèze, un département directement concerné par la production hydraulique d'électricité dans la vallée de la Dordogne.

Le réseau électrique a besoin d'une régulation fine et permanente. Un opérateur privé sera là pour faire de l'argent, pas de la régulation, s'inquiète ainsi Jean-Luc Magnaval, secrétaire du CCE d'EDF.

Électriciens de la CGT à FO en passant par la CFDT et la CF-CGC, tous ont exprimé leurs craintes des destructions d'emplois et l'absence de garantie pour les acteurs de l'eau, par rapport à l'irrigation, les crues ou encore le tourisme.

Avec une privatisation, c'est l'ensemble d'un édifice efficace de production d'électricité construit en 40 ans qui serait déstabilisé, estime Julien Lusson, expert chez 3E Consultants, l'un des deux cabinets à qui le CCE d'EDF a commandé une étude sur les effets de l'ouverture des concessions hydrauliques au privé. Les premiers appels d'offres sont attendus pour 2016.

Les salariés des barrages hydroélectriques avaient manifesté le 4 novembre pour attirer l'attention sur les risques de pertes d'emplois consécutives à la restructuration du secteur, touché à la fois par la loi sur la transition énergétique et l'ouverture des concessions hydroélectriques à la concurrence.

Propriétés à 100% de l'Etat, les barrages sont actuellement concédés en France en très grande majorité à EDF (qui détient environ 85% de la puissance installée) et à Engie (ex-GDF Suez), via ses filiales Compagnie nationale du Rhône (CNR) et Société hydroélectrique du Midi (Shem).
pag-ban/LyS

L'électricité nucléaire à prix régulé d'EDF boudée par ses concurrents

Paris - Les rivaux d'EDF ont boudé l'électricité nucléaire à prix régulé produite par leur rival, pour la première fois depuis le démarrage du mécanisme qui oblige l'opérateur historique à leur revendre jusqu'au quart de sa production, car ils s'approvisionnent moins cher sur le marché, selon le régulateur de l'énergie.

Entré en vigueur le 1er juillet 2011, l'Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique) oblige EDF à revendre à ses concurrents jusqu'à 100 térawattheures (TWh) de son électricité nucléaire produite en France, soit environ le quart de la production annuelle, à un prix régulé par l'Etat. Ce prix, fixé initialement à 40 euros le mégawattheure, était passé à 42 euros le 1er janvier 2012.

L'objectif était d'accroître la concurrence sur le marché hexagonal.

Pour la première fois depuis le démarrage du dispositif, aucun volume d'Arenh ne sera livré aux fournisseurs alternatifs sur le premier semestre 2016, dans la mesure où ils n'en ont pas demandé, a souligné la Commission de régulation de l'énergie (CRE) dans un communiqué accompagnant la publication de son rapport annuel sur le fonctionnement des marchés de gros français de l'électricité, du CO2 et du gaz naturel.

L'intérêt des fournisseurs alternatifs pour ce mécanisme est allé décroissant à mesure que les prix de l'électricité ont baissé sur les marchés de gros, où les échanges ont bondi de 70% à 970 TWh en 2014, a indiqué la CRE.

Sur le marché au comptant ou spot, les prix ont baissé de 20% pour se situer en moyenne à 34,6 euros le mégawattheure (MWh) en 2014. Les prix à terme sont quant à eux descendus sous le niveau de l'Arenh à la fin de l'an dernier pour atteindre environ 38 euros/MWh fin septembre 2015 pour les échéances à un, deux et trois ans.

En conséquence, les commandes au tarif de l'Arenh ont chuté de 65% à 12,3 TWh au premier semestre 2015, divisés pratiquement par trois par rapport aux six mois précédents (34,5 TWh), et à seulement 3,8 TWh au second semestre.

Cette situation est propice au développement de la liquidité des marchés de gros de l'électricité et au renforcement de l'activité et de la concurrence des offres entre acteurs sur les différents segments du marché de gros, a souligné la CRE.

Le gendarme de l'énergie avait donné fin juillet le coup d'envoi à l'évaluation de l'Arenh, censé prendre fin en 2025. Celle-ci est toujours en cours.
mpa/fpo/tes

Nouvelles dépréciations pour EDF mais objectif d'Ebitda relevé

Reuters – 09/12/2015 – par Matthieu Protard

EDF (EDF-12,70€ -0,31 %) a annoncé mercredi soir qu'il passerait de nouvelles dépréciations d'actifs dans ses comptes du second semestre mais le groupe a dans le même temps revu à la hausse son objectif de croissance de l'Ebitda pour 2015.

Le numéro un français de l'électricité précise dans un communiqué qu'il table désormais pour cette année sur une croissance organique de son Ebitda d'au moins 3% contre une prévision initiale comprise entre zéro et 3%.

Il ajoute que des dépréciations d'actifs supplémentaires prévues pour le second semestre s'élèveront à 2,3 milliards d'euros.

"Ces dépréciations sont sans impact, ni sur la trésorerie du groupe ni sur le résultat net courant utilisé pour la détermination du dividende", souligne EDF qui négocie le rachat de la division réacteurs d'Areva.

Le groupe a précisé que ces pertes de valeur concernaient ses activités au Royaume-Uni, en Pologne, en Italie ainsi que sa participation dans l'américain CENG.

En ce qui concerne les objectifs pour 2018, EDF a en outre confirmé qu'il visait un flux de trésorerie positif et 10,5 milliards d'euros d'investissements au maximum.

Il s'attend également à ce qu'en 2018, ses charges opérationnelles soient inférieures de 700 millions d'euros à leur niveau de 2015.

En octobre dernier, le quotidien Les Echos avait rapporté qu'EDF prévoyait de céder pour au moins 10 milliards d'euros d'actifs à l'horizon 2020 dans le but de financer son programme d'investissements et de respecter ses objectifs financiers.

En quête de capitaux pour financer les travaux de son parc nucléaire français, mener à bien son projet d'EPR en Grande-Bretagne ou encore racheter l'activité réacteurs nucléaires d'Areva, EDF a annoncé en juillet une revue stratégique de ses actifs de production d'énergie à partir de combustibles fossiles en Europe continentale.

Parmi les options dont dispose le groupe pour lever de l'argent frais figure aussi, selon Les Echos, l'activité exploration-production de sa filiale italienne Edison.

D'autres hypothèses sont aussi sur la table, selon Les Echos, comme la vente de la participation du groupe dans l'américain CENG ou dans le Suisse Alpiq.

EDF a dit le mois dernier qu'il comptait investir 2 à 2,5 milliards d'euros par an pour atteindre ses objectifs de développement en matière d'énergies renouvelables.

Il veut quasiment doubler d'ici 2030 ses capacités de production d'énergies renouvelables, pour les porter à plus de 50 gigawatts (GW) contre 28 GW actuellement.

Matthieu Protard, édité par Marc Angrand

EDF, pilier de la Bourse de Paris, quitte l'indice CAC 40

Le Monde – 07/12/2015 -par Jean-Michel Bezat

La rumeur courait depuis plusieurs semaines, c'est désormais chose faite : EDF va être exclu du CAC 40.

Après s'être réuni dans le plus grand secret, lundi 7 décembre, le conseil scientifique des indices, structure indépendante d'Euronext, a annoncé que le premier électricien mondial ne ferait plus partie de l'indice phare de la place de Paris à partir du 21 décembre.

Dix ans après son entrée en Bourse, le 21 novembre 2005, et au terme d'un parcours boursier chaotique, EDF va céder sa place à la foncière Klépierre, dont la capitalisation n'est pourtant que de 13,2 milliards, contre 24,7 milliards pour EDF. La dernière « révolution » dans le CAC 40 était intervenue en mars, quand PSA Peugeot Citroën avait remplacé le spécialiste français de la sécurité numérique Gemalto.

C'est un coup très dur pour Jean-Bernard Lévy, arrivé il y a tout juste un an à la présidence d'EDF. La réaction de ses dirigeants a été lapidaire. Dans un communiqué, ils rappellent que l'entreprise reste « la 22e capitalisation boursière en France », mais qu'elle ne dispose « que d'un flottant limité à 15 %, ce qui explique la décision d'Euronext ».

Pour autant, ajoute la direction d'EDF, « le groupe, présent dans le quotidien de 25 millions de Français, est un atout majeur pour l'économie du pays et un énergéticien de référence en Europe ». EDF est un poids lourd de l'économie, avec ses 160 000 salariés et ses 72,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014. Il représente aussi un tiers du portefeuille que l'Etat détient dans les entreprises cotées.

De toutes les grandes utilities européennes, EDF est également celle qui émet le moins de dioxyde de carbone (CO2), en raison de l'importance de son parc nucléaire (73 réacteurs en France et au Royaume uni). Un argument que le groupe martèle depuis plusieurs jours alors que Le Bourget (Seine-Saint-Denis) accueille jusqu'au 11 décembre la 21e conférence mondiale sur le climat (COP21).

Les experts d'Euronext n'ont pas tenu compte de ces dimensions, ni de ce contexte. Leurs décisions sont de plus en plus techniques. L'Etat étant actionnaire à 84,5 % d'EDF, ont-ils fait valoir, la part des titres négociables au jour le jour n'est que de 15 %, ce qui représente moins de 4 milliards d'euros de capitalisation. Le volume des transactions est faible, sans commune mesure avec les poids lourds de l'indice comme Sanofi, Total, ou L'Oréal.

L'action ne vaut plus que 13 euros

De plus, le cours de Bourse d'EDF n'est plus ce qu'il était. Après que l'électricien est devenu en 2007 la première capitalisation française (avec 157 milliards d'euros) et la deuxième en Europe derrière l'anglo-néerlandais Royal Dutch Shell, le titre n'a cessé de dégringoler, malgré quelques rémissions. Introduite à 32 euros en novembre 2005, l'action ne vaut plus que 13 euros. Mardi, à la mi-journée, il reculait de 2,5 %.

Avec un résultat net de 3,7 milliards d'euros et un excédent brut d'exploitation (Ebitda) de 17,3 milliards en 2014, EDF n'est pourtant pas en difficulté. Mais les marchés ont de nombreux sujets d'inquiétudes sur l'avenir d'un groupe très endetté (37,5 milliards d'euros fin juin). Dans les quinze ans à venir, il va devoir investir massivement dans son parc de centrales nucléaires en France (50 milliards d'euros sur dix ans), les réacteurs de troisième génération au Royaume uni (16 milliards d'euros pour deux EPR), les réseaux de transport ou de distribution d'électricité et les énergies renouvelables, dont M. Lévy veut doubler les capacités en Europe à l'horizon 2030. Sans oublier le rachat en 2016 d'Areva NP, la filiale du groupe nucléaire qui fabrique les réacteurs, un marché de plus en plus difficile.

Concurrence exacerbée

Par ailleurs, la concurrence s'exacerbe dans un marché où les prix de gros de l'électricité sont tombés à des niveaux très bas. Le groupe vend son électricité 38 euros le mégawattheure, ce qui est « très en dessous de son prix de revient de 55 euros » (fonctionnement et maintenance), indiquait récemment au Monde le directeur financier d'EDF, Thomas Piquemal.

En face, l'Etat actionnaire est incapable d'assurer au groupe une visibilité financière sur les tarifs de vente de courant aux particuliers. Fin 2012, le premier ministre, Jean-Marc Ayrault, s'était engagé sur des hausses de 5 % en 2013, 2014 et 2015. Nommée ministre de l'énergie quelques mois plus tard, Ségolène Royal était revenue sur cet engagement, en octroyant des augmentations plus modestes, au nom de la défense du pouvoir d'achat.

Les investisseurs et les analystes financiers estiment que l'ancien opérateur historique pâtit d'une « décote politique ». L'Etat peut arbitrer en faveur des clients, au détriment de l'entreprise, notamment quand il s'agit d'augmenter les tarifs. « Nous avons besoin d'actionnaires qui ne pensent qu'en actionnaires », juge M. Piquemal. En 2013, rappelle-t-il, « l'annonce d'un accord avec l'Etat, qui a reconnu qu'il devait à EDF 5,1 milliards au titre de la CSPE [contribution au service public de l'électricité], a lancé un mouvement de forte appréciation de l'action, qui a pris 83 % dans l'année ».

Chez EDF, on rappelle aussi que la catastrophe de Fukushima, en mars 2011, a envoyé « un signal très négatif sur l'avenir du nucléaire ». Mais ses dirigeants reconnaissent une part de responsabilité de l'entreprise dans la situation actuelle, à cause « des difficultés à livrer les grands projets, notamment Flamanville 3 ». L'EPR normand coûtera au moins 10,5 milliards d'euros, trois fois le devis initial. Malgré ces hypothèques, M. Piquemal juge qu'« EDF a des atouts », notamment le plan stratégique « Cap 2030 » lancé par M. Lévy, qui doivent « lui permettre d'être mieux valorisé que ses grands concurrents européens ». Des concurrents qui, eux aussi, souffrent en Bourse. Si l'italien Enel s'en tire plutôt bien, les allemands E.ON et RWE ont perdu respectivement trois et cinq fois leur valeur au cours des cinq dernières

Hinkley Point: les salariés-actionnaires d'EDF votent contre

Le Journal de l'environnement – 16/12/2015 - par Valéry Laramée de Tannenberg

L'électricien n'aurait pas les moyens financiers de financer la construction de 2 EPR, la modernisation du parc nucléaire français et le rachat de la division réacteurs d'Areva.

Les anti-nucléaire ne sont pas les seuls à s'opposer à la construction de la centrale nucléaire d'Hinkley Point, au Royaume-Uni. **Les salariés-actionnaires d'EDF, maître d'œuvre du projet, n'y sont pas non plus favorables. Dans un communiqué, l'association EDF Actionariat Salarié demande à l'électricien français d'abandonner le projet «dont les risques financiers sont trop importants et qui pourrait menacer la survie d'EDF».**

L'ONG, dont les membres, affirme-t-elle, détiennent 1,72% du capital de l'énergéticien, estime que le groupe dirigé par Jean-Bernard Lévy ne peut, tout à la fois, financer son expansion outre-Manche, la modernisation de son parc nucléaire en France et la reprise de l'activité réacteur d'Areva.

Le projet d'Hinkley Point prévoit la construction de deux tranches EPR, pour 16 milliards de livres (22,6 Md€). Pour financer les deux réacteurs, EDF Energy a conclu un accord au terme duquel l'administration Cameron autorise EDF à vendre les 26 térawattheures que produiront annuellement les deux tranches au prix fixe de 92,5 £ le mégawattheure (130,8 €). Et ce, 35 années durant. Selon les calculs d'EDF, le taux de rentabilité de la centrale flirterait avec les 10%, dans l'hypothèse où les deux tranches de 1.600 mégawatts électriques seraient autorisées à fonctionner pendant 60 ans. Ce qui n'est pas acquis.

Selon un accord conclu entre les gouvernements britannique et chinois, fin octobre, China General Nuclear (CGN, anciennement China Guangdong Nuclear Power Holding Corp) prendra le tiers du capital de l'installation, soit un investissement de 6 Md£ (8,2 Md€).

Le CCE EDF SA déclenche un droit d'alerte sur l'avenir industriel, économique et social : une première

Miroir social – 18/12/2015

Au regard de nombreux faits récents qui sont de nature à affecter de manière préoccupante la situation économique et sociale d'EDF, les représentants du personnel ont décidé, au cours du CCE du 10 décembre 2015, de déclencher un droit d'alerte.

Les élus du comité central d'entreprise d'EDF, représentant les organisations syndicales FNME-CGT, CFE-CGC, FCE-CFDT et FO énergie et mines, ont unanimement dénoncé les manœuvres menant EDF à une impasse industrielle, économique et sociale. Ils ont demandé à la direction des explications circonstanciées sur les faits les plus préoccupants concernant l'activité du groupe.

Le CCE explique que l'entreprise de service public démontre son efficacité au service du pays depuis soixante-dix ans et dénonce la gravité de sa situation actuelle. Les prix de marché de l'électricité restent durablement inférieurs au coût de production d'EDF.

L'action EDF a baissé de 42 % depuis le début de l'année et le groupe doit prochainement sortir du CAC 40.

Avec la disparition des tarifs réglementés, l'entreprise est confrontée à une perte de clients industriels et de particuliers. Les prix de marché de l'électricité restent durablement inférieurs au coût de production d'EDF.

Mise en demeure de la Commission européenne

Le CCE attend aussi des informations sur les conséquences de la mise en demeure de la Commission européenne, relative aux concessions hydrauliques ainsi que sur le projet de fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim. Il s'inquiète de l'avenir du thermique à flamme et des fermetures de sites de production prévues et annoncées dans la presse. Le CCE juge que l'ensemble de ces éléments va affecter la gestion des pointes de consommation en électricité par EDF.

Le CCE veut des informations sur l'état d'avancement du chantier EPR de Flamanville. Il se pose la question de la réalité des coûts de sa construction et des délais de sa mise en service. D'autre part, il exige d'être informé sur le montant des dépenses pour la mise en œuvre du projet de grand carénage, concernant la maintenance et la durée de vie des centrales nucléaires françaises. Enfin, quelles sont les modalités économiques de la construction de l'EPR d'Hinkley Point C en Angleterre ? Quelles stratégie et perspectives de développement s'est fixées EDF pour le nucléaire outre-Manche ?

Capacité à financer les projets en cours ?

Les élus du CCE se demandent si EDF pourra assurer le financement des projets en cours : les compteurs communicants Linky et le rachat d'Areva NP. Ils s'inquiètent sur la cohérence de la trajectoire financière d'EDF avec tous les faits évoqués et de leurs conséquences stratégiques en France comme à l'International. Quels seront leurs conséquences sur l'organisation, le volet social et les emplois dans le groupe ?

Devant la gravité de la situation, les élus ont mandaté le secrétaire du CCE, Jean-Luc Magnaval, pour qu'il mette en œuvre par tous moyens (y compris judiciaires) ce droit d'alerte. Rappelons que la veille du CCE et à plusieurs reprises, les salariés du secteur de l'énergie se sont mobilisés pour manifester leurs craintes pour l'avenir d'EDF.

Rétro 2015 : Areva, EDF, mais où watt-on ?

Libération – 30/12/2015 - par Jean-Christophe Féraud

Accroché à son totem nucléaire, le système énergétique français est-il encore un «modèle» pour le monde entier ? La déroute industrielle et financière d'Areva et la situation très tendue d'EDF permettent d'en douter. L'année 2015 a commencé par l'annonce d'une perte astronomique de 5 milliards d'euros pour Areva, plombé par son réacteur EPR maudit, et s'achève sur la sortie piteuse d'EDF du CAC 40... A la demande de l'Etat, le second a dû voler au secours du premier : EDF doit ainsi racheter l'activité réacteurs d'Areva pour 2,7 milliards d'euros. Ce qui n'empêchera pas le champion déchu de l'atome, réduit à ses activités combustible et déchets, de supprimer 6 000 postes, dont 4 000 en France. Mais la situation d'EDF (ci-dessus, la centrale de Flamanville) est peut-être plus préoccupante encore. Malgré ses 73 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2014, le géant électrique ne dégage plus assez de cash pour faire face aux énormes défis qui l'attendent : la remise à neuf du parc nucléaire français (55 milliards d'euros à prévoir d'ici à 2030), en attendant la transition énergétique fantôme, et le financement des deux EPR britanniques de Hinkley Point (une dizaine de milliards de mieux).

Personne ne sait comment EDF, qui traîne déjà le boulet de sa dette (37 milliards), va pouvoir financer cette addition. Du moins sans augmenter la facture de l'abonné et supprimer des milliers de postes. Ajoutez à cela l'ouverture à la concurrence et la privatisation d'une partie des barrages hydrauliques exigées par Bruxelles et le court-circuit menace. L'Etat qui détient 84 % d'EDF et 86,5 % d'Areva n'a été bon qu'à relever les compteurs de ses dividendes. Résultat, les Chinois vont entrer au capital d'Areva. En attendant de frapper à la porte d'EDF ?

3. Des petites manœuvres

Pourquoi la reprise de contrôle de Suez par Engie est peu crédible

BFMTV – 17/11/2015 – par François Berthon

L'action Suez Environnement a bondi de 4,4% mardi à la Bourse de Paris, soutenue par la rumeur d'une reprise de contrôle par Engie (ex-GDF Suez), dont l'action a, elle, grimpé de 2,5%, mais pas pour les mêmes raisons.

Introduit en Bourse à 14 euros en juillet 2008 via une scission avec GDF Suez, Suez Environnement reviendra-t-elle dans le giron de son ancienne maison mère ? Selon La Lettre de l'Expansion, le PDG d'Engie aurait demandé à des banques d'étudier des scénarios permettant à l'ex GDF-Suez de reprendre le contrôle de Suez.

"Cela impliquerait soit un nouveau pacte d'actionnaires, soit le lancement d'une Offre Publique d'Achat (OPA)", expliquent les analystes de Bryan Garnier dans une note de recherche. Or, si un nouveau pacte d'actionnaires ne coûterait rien à l'entreprise, contrairement à une OPA, le courtier estime quoi qu'il en soit que "les deux opérations seraient négativement perçues par les investisseurs".

Selon lui, une reconsolidation de Suez à 100% aurait un effet positif seulement marginal sur la marge d'Ebitda et un effet neutre sur la marge opérationnelle et le bénéfice par action. En revanche, elle aurait un impact négatif sur le ratio d'endettement, qui passerait de 2,47 à 2,58 au titre de 2016.

Des centrales nucléaires autorisées à redémarrer

Mais surtout, une telle opération constituerait "un non-sens" sur le plan stratégique, souligne Bryan Garnier. Le broker rappelle en effet qu' "Engie cherche maintenant à se concentrer principalement sur la croissance organique dans des domaines très spécifiques (marchés émergents, gaz naturel liquéfié, énergies renouvelables, services énergétiques) et n'a plus l'ambition de créer un conglomérat composé d'un mélange d'activités 'utilities' avec des synergies limitées".

En tout état de cause, la hausse enregistrée mardi par le titre Engie est davantage à rapprocher d'une autorisation de l'Agence Fédérale de Contrôle Nucléaire (AFCN) belge à redémarrer en toute sûreté des centrales nucléaires de Doel 3 et Tihange 2.

Ces centrales étaient à l'arrêt depuis le 26 mars 2014. Engie, à travers sa filiale Electrabel, a décidé de lancer les opérations de redémarrage des deux unités, prévu le 15 décembre 2015. Par François Berthon

Quand Gérard Mestrallet et les sénateurs tentent de casser la taxe sur les transactions financières

Challenges – 25/11/2015 - par Antoine Izambard

Les sénateurs ont rejeté lundi l'extension de la taxe française sur les transactions financières alors que le PDG d'Engie veut, quant à lui, ne pas mettre en œuvre la TTF européenne et la remplacer par un "fonds d'investissement énergétique".

Le PDG d'Engie propose d'abandonner la TTF pour bâtir "un fonds d'investissement transition énergétique". WITT/SIPA Le PDG d'Engie propose d'abandonner la TTF pour bâtir "un fonds d'investissement transition énergétique". WITT/SIPA

A quelques jours du début de la COP21, les messages envoyés simultanément par le Sénat et le PDG d'Engie, Gérard Mestrallet, ont de quoi laisser perplexe. Ce dernier a écrit à François Hollande, le 27 octobre dernier, lui suggérant d'abandonner l'idée d'une taxe sur les transactions financières (TTF) européenne, dont les revenus doivent être affectés à des projets liés au climat, en la remplaçant par un "fonds d'investissement transition énergétique", révèle Le Monde mardi 24 novembre. Selon Gérard Mestrallet, également président du lobby Paris Europlace et opposant constant à la TTF, ce fonds doté de "10 milliards d'euros à l'horizon 2020" serait irrigué par les contributions des entreprises bancaires, d'assurance et de gestion d'actifs français.

De leurs côtés, les sénateurs qui examinaient lundi en première lecture le projet de loi de finances pour 2016, se sont opposés, à l'élargissement de l'assiette de la TTF française (en vigueur depuis 2012 dans l'Hexagone). Mi-octobre, les députés avaient adopté un amendement prévoyant d'intégrer les opérations "intrajournalières" (intraday) à cette taxe. Le gouvernement, hostile à cet amendement des députés socialistes, avait fini par céder, obtenant que cette TTF élargie ne s'applique qu'à partir du 31 décembre 2016 dans l'espoir qu'un accord sur une TTF européenne voit le jour d'ici là. Celle-ci, qui fait l'objet d'âpres négociations depuis plusieurs semaines, prévoit notamment de prendre en compte l'intraday et permettrait surtout de mettre sur un même pied d'égalité plusieurs pays européens (11 au total).

"On assiste à une offensive très opportuniste contre ces deux TTF à moins d'une semaine de la COP21, réagit Christian Reboul de l'ONG Oxfam. Depuis plusieurs années le lobby anti-TTF est très puissant mais pour ce qui concerne la France, les députés devraient revenir sur le vote du Sénat".

En effet, en pleine COP21, le projet de loi des finances 2016 sera examiné en deuxième lecture au palais Bourbon qui aura le dernier mot. "L'Assemblée nationale devrait rétablir l'intraday, mais rien n'est gagné, ajoute le député socialiste Laurent Baumel. En première lecture, le gouvernement avait cédé, nous soutiendra-t-il à nouveau? En tout cas, c'est un point crucial puisque cette taxe élargie permettrait de générer des recettes très importantes, essentielles pour l'environnement et l'aide au développement".

Avec l'intraday, la TTF collecterait "quelques milliards d'euros en plus"

En 2014, cette taxe avait rapporté à l'État français environ 770 millions d'euros. Et pour 2015, Bercy espère une amélioration avec un rendement estimé à 930 millions d'euros. Cette taxe "Robin des Bois" vise dans l'hexagone les achats d'actions de sociétés cotées à Paris et dont la capitalisation dépasse le milliard d'euros, à hauteur de 0,2 % par an. Son élargissement à l'intraday, permettrait selon les spécialistes de doubler au minimum ses recettes. "C'est difficile à chiffrer précisément mais c'est certain qu'avec l'intraday, l'État collecterait au moins quelques milliards d'euros de plus, indique Gunther Capelle-Blancard, Professeur à Paris 1, spécialiste des marchés financiers. Cet élargissement est intéressant même si son application ne sera pas évidente. En tout cas, la TTF française actuelle présente beaucoup de failles. Son taux d'exemption est de 85% ce qui se traduit par un taux d'imposition réel de seulement 0,03% alors que son taux nominal est de 0,2%. En 2012, le législateur a créé des niches, en écartant par exemple le trading haute fréquence ou l'intraday de cette collecte. Ce serait logique et plus efficace de modifier cette assiette".

Sauf que les institutions financières françaises, BNP Paribas et Société Générale en tête, qui militent depuis 2012 contre cette ponction ne l'entendent pas de cette oreille. Selon elles, une TTF - européenne ou française - élargie à l'intraday porterait un coup fatal à la Place de Paris. "Quand le gouvernement belge veut taxer des centrales nucléaires, on ne peut pas les délocaliser pour partir ailleurs. En revanche, il n'y a rien de plus délocalisable qu'une transaction financière" a d'ailleurs prévenu Gérard Mestrallet dans son courrier adressé au chef de l'État et cité par Le Monde. Dans une autre lettre adressée le 19 octobre dernier au président de la République, Paris Europlace avait d'ailleurs chiffré à 70.000 le nombre d'emplois indirects susceptibles de quitter l'Hexagone en cas de mise en place d'une TTF élargie à l'intraday.

"Ces craintes ne sont pas justifiées, c'est de l'idéologie, répond Gunther Capelle-Blancard. Même si elle était élargie à l'intraday, la TTF française, s'appliquerait toujours aux actions de sociétés cotées à Paris. Et donc peu importe que la transaction ait lieu à Londres, Paris ou Hong-Kong. Cela ne sert à rien de délocaliser sa société puisque même à Londres ou ailleurs vous serez prélevé. Il faut aussi ajouter que le coût des transactions financières a fortement baissé depuis 20 ans mais est-ce que cela s'est traduit par davantage d'investissements des sociétés du CAC40? La réponse est non. Elles défendent leurs intérêts. Enfin, cette TTF française ne concerne que les sociétés dont la capitalisation dépasse un milliard d'euros. Il est donc très exagéré de dire qu'en élargissant la TTF française à l'intraday l'impact sur l'économie sera très important". Visiblement Gérard Mestrallet et les sénateurs ne sont pas de cet avis.

Onze énergéticiens européens (groupe Magritte) veulent un prix du carbone élevé

UP Mag – 08/12/2015

Les patrons de onze grands énergéticiens européens, rassemblés dans le groupe Magritte, ont une nouvelle fois plaidé mardi en faveur d'un prix du carbone élevé afin de lutter contre le changement climatique, au cœur d'intenses discussions à la COP21 de Paris.

Créé en mai 2013, le groupe Magritte compte parmi ses membres le français Engie (ex-GDF Suez), les allemands EON et RWE, l'espagnol Iberdrola, l'italien Eni ou encore le finlandais Fortum.

Il représente plus de la moitié des capacités d'électricité de l'Union européenne (UE), dont 81 gigawatts de renouvelables, pour un chiffre d'affaires de 600 milliards d'euros.

Face à la nécessité de limiter le réchauffement de la planète à 2°C, « le groupe Magritte appelle à un accord international sur le climat à la fois vaste et ambitieux lors de la COP21, afin de définir un cadre général pour le long terme et donner visibilité et cohérence aux politiques climatiques », a-t-il indiqué dans un communiqué.

« Un signal prix du carbone doit également être reconnu comme un outil permettant d'assurer l'équité à l'échelle internationale ».

La détermination d'un prix du carbone au niveau mondial ne relève pas du mandat de négociations de la COP21, « mais nous espérons que ce sera inscrit quelque part dans la déclaration finale », a déclaré le PDG d'Engie (ex-GDF Suez), Gérard Mestrallet, lors d'une conférence de presse.

Les onze énergéticiens réclament depuis plus de deux ans « une refonte en profondeur » du marché européen du carbone, jugé inefficace pour inciter les entreprises à investir dans des technologies moins polluantes, et la réduction progressive des subventions aux énergies renouvelables matures.

Du fait du ralentissement économique, mais aussi du développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, la demande de quotas d'émission (ou « droits à polluer ») a chuté et les excédents se sont accumulés, pesant sur le prix du carbone.

« Le groupe Magritte souligne la nécessité d'envoyer un signal fort sur la question du marché européen des émissions de CO2 afin de fournir au secteur un scénario lisible pour les investissements actuels et futurs », a-t-il insisté.

Pour atteindre les objectifs climatiques, « nous avons l'intention d'investir substantiellement dans des technologies clés » peu émettrices en CO2, comme le captage et le stockage de CO2, le stockage d'énergie, le power to gas (stockage de l'électricité sous forme de gaz), les infrastructures pour les carburants alternatifs, etc, a dit Gérard Mestrallet.

mpa/mhc/fka/bir

4. Prix de l'électricité dans l'Union européenne

Électricité : où les ménages paient-ils le moins cher dans l'Union européenne ?

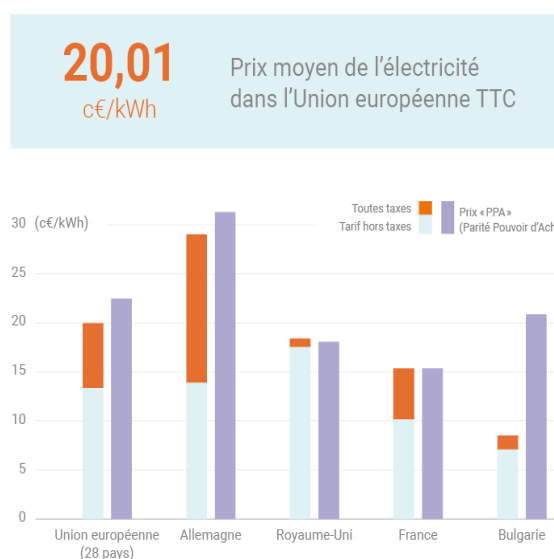
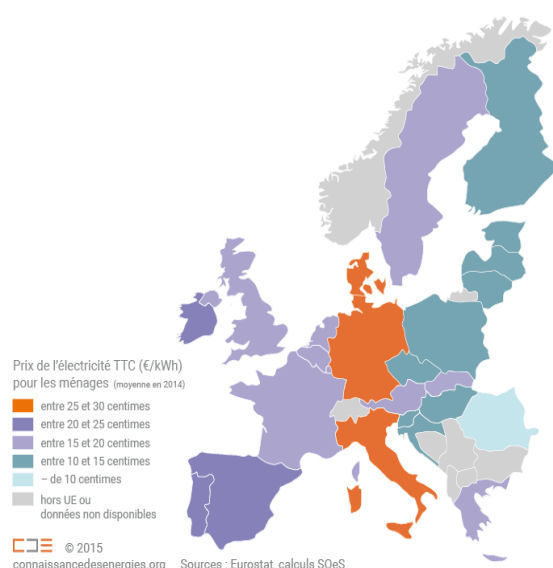
Connaissance des énergies – 18/11/2015

Malgré l'ouverture à la concurrence des marchés du gaz et de l'électricité dans l'Union européenne (UE), les prix y varient encore d'un facteur 3 à 4 entre certains États membres. Le prix moyen de l'électricité payé par les consommateurs particuliers dans l'UE est de 20,01 centimes d'euros par kilowattheure (c€/kWh) en 2014, les taxes comptant en moyenne pour 31,3% de ce total.

C'est en Bulgarie que les ménages paient le moins cher leur électricité dans l'Union européenne (8,55 c€/kWh). Dans ce pays comme en Hongrie et au Royaume-Uni, la TVA est la seule taxe incluse dans les factures d'électricité des particuliers (à un taux de 20% en Bulgarie).

Compte tenu des différences de développement entre les États européens, il convient toutefois, pour comparer les prix qui s'y appliquent, de rapporter ces derniers au pouvoir d'achat de chaque pays. Au regard de ce critère(1), le prix de l'électricité pour les ménages est moins élevé qu'en Bulgarie dans dix autres pays de l'Union européenne et c'est en Finlande que l'on paie « le moins cher » en 2014 (14,6 c€/kWh). Dans ce pays, les énergies nucléaire et hydraulique fournissent à elles seules près de 58% de la production électrique nationale(2).

En France, le prix moyen payé par les ménages est de 15,35 c€/kWh, soit 23,3% de moins que la moyenne européenne. C'est en Allemagne et en Italie que les consommateurs particuliers paient le plus cher leur électricité dans l'Union européenne. Un ménage allemand paie presque 90% plus cher son électricité qu'un ménage français en 2014, en raison d'un plus haut niveau de taxation (52,2% du prix final en Allemagne contre 33,8% en France) essentiellement dû au plus fort développement outre-Rhin des énergies renouvelables faisant l'objet de subventions(3).



Prix de l'électricité pour les ménages européens

En 2014, le prix moyen de l'électricité pour les ménages a augmenté de 1,7% dans l'Union européenne et de 2,6% en France.

Sources / Notes

(1) Les prix moyens exprimés en parité de pouvoir d'achat (euros « PPA ») ont été calculés à partir des données d'Eurostat par le Commissariat général au développement durable.

(2) Selon les dernières données portant d'octobre 2014 à octobre 2015, le nucléaire a généré 33,9% de l'électricité totale produite en Finlande et l'hydroélectricité 24,4%.

(3) La CSPE, contribution finançant entre autres le développement des EnR en France s'élevait à 16,5 €/MWh en 2014 (19,5 €/MWh en 2015) alors que son équivalent allemand (« EEG ») atteint 62,4 €/MWh en 2014.

Étude « Prix du gaz et de l'électricité en France et dans l'Union européenne en 2014 », Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

ANNEXE :

Objectif des 2°C : le résultat de la contribution des États

Conférence des Nations Unies sur le climat – COP21 – décembre 2012

Contexte

Lors de la COP19 de Varsovie en 2013, les pays se sont mis d'accord pour publier une contribution nationale (INDC*) de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) à horizon 2025-2030. Une première. La COP20 de Lima, l'année suivante, a précisé les modalités de publication.

Le 1^{er} octobre (date butoir de remise des contributions pour qu'elles puissent être comptabilisées dans le rapport), 146 pays ont rendu leur copie. La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC*) a étudié l'impact de ces contributions (retrouvez en PDF le rapport de la CCNUCC qui existe uniquement en version anglaise).

En l'état, et selon les études, la trajectoire mondiale des émissions de GES dessinée par les contributions publiées nous situeraient en 2030 sur une trajectoire menant à environ 3°C à la fin du siècle, comprise entre 2,7 et 3,5°C. Le scénario du pire avec un réchauffement proche des 4,5 voire 6°C, qui correspond aux trajectoires actuelles d'émissions et jusqu'ici considéré par les scientifiques comme le plus probable, s'éloigne.

Il s'agit d'une première série de contributions et l'objectif de rester sous la barre des 2°C est prévu pour 2100.

Grâce à ces contributions, l'objectif des 2°C* d'ici 2100 peut être atteint, à condition d'accélérer la dynamique. Un des enjeux de l'accord de Paris serait de mettre en place un mécanisme de révision périodique, idéalement tous les cinq ans, pour relever l'ambition de chacun et d'améliorer progressivement la trajectoire collective.

Nous en sommes aujourd'hui à 155 contributions nationales (au 30 octobre) qui représentent près de 90 % des émissions mondiales de GES. **Ces contributions ne seront pas révisées à Paris.** La négociation de Paris doit fixer le cadre qui permettra à chacun des pays d'améliorer sa part dans les émissions de GES.

Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères et du Développement international et futur président de la COP21, a déclaré dans un communiqué le 30 octobre :

Cela confirme l'importance d'aboutir à Paris lors de la COP21 à un accord qui fixe les règles permettant de revoir périodiquement à la hausse les contributions nationales. Le processus des contributions nationales est une première dans l'histoire des négociations climatiques. C'est une solide base pour le succès indispensable à Paris.

Les conclusions du rapport

1) Une mobilisation mondiale sans précédent

La préparation des contributions a constitué une étape majeure et inédite de mobilisation de l'ensemble des acteurs dans la lutte contre le dérèglement climatique, et a stimulé le débat national autour de l'enjeu climatique.

Les dirigeants ont été impliqués au plus haut niveau. En **Côte d'Ivoire**, le Premier ministre a ainsi lancé les travaux de préparation, puis le projet a été transmis au président de la République pour validation. Au **Japon**, le Premier ministre a dévoilé lui-même la contribution de son pays lors du sommet du G7 en juin.

Chaque échelon politique, des ministères aux autorités locales, a été largement associé. Le **Pérou** estime que 13 ministères et 300 experts ont été participé à la centaine de réunions. Certains pays, comme la **Colombie**, ont même fait valider leur contribution par leur Parlement national. La société civile a également été consultée : plus de 60 pays ont organisé des réunions publiques ou des consultations en ligne. La **Nouvelle-Zélande** a recueilli près de 1 500 commentaires uniques via le site Internet du ministère de l'Environnement.

2) Vers des économies vertes

Les contributions ne se résument pas seulement à des objectifs chiffrés de réduction des émissions de GES. Elles montrent qu'une large majorité de pays ont enclenché de façon pérenne leur transition vers des modèles de développement faiblement émetteurs de gaz à effet de serre. Plusieurs États – dont **Vanuatu, Cap Vert, Samoa et la Papouasie Nouvelle-Guinée** – aspirent d'ailleurs à atteindre les « 100 % renouvelables » dans les quinze prochaines années.

Les énergies renouvelables ne sont plus considérées comme des sources d'appoint ou des expérimentations technologiques, mais sont bel et bien intégrées au cœur des stratégies d'approvisionnement. Plusieurs économies industrialisées prévoient de leur donner une place majeure au sein de leur bouquet énergétique : le Japon vise d'atteindre 22 à 24 % de sa production électrique à partir de sources renouvelables à 2030 (contre environ 13% en 2013), et l'**Union européenne** prévoit qu'elles représenteront 27% de sa consommation d'énergie finale (contre 11,8% en 2013).

La gestion durable des forêts apparaît comme une priorité. Beaucoup de pays forestiers ont prévu d'enrayer – voire inverser – les tendances de déforestation. Le **Mexique** s'est ainsi fixé un objectif de 0 % déforestation d'ici 2030, et le **Brésil** veut mettre fin à la déforestation illégale à cette date ; la **République démocratique du Congo** prévoit de planter environ 3 millions d'hectares de forêt au plus tard en 2025 ; le Cambodge entend recouvrir son territoire de forêts à 60 % d'ici 2030.

3) Planifier pour mieux s'adapter aux impacts climatiques

En évaluant les risques et les vulnérabilités, les pays peuvent mieux les priorités nationales d'adaptation. Une centaine d'États, soit près des 2/3 des contributions, ont choisi d'y intégrer un volet sur ce sujet, comme par exemple la mise en place d'un Plan National d'Adaptation. Le **Burkina Faso** veut cartographier les zones à risques d'inondation dans les villes de plus de 5 000 habitants ; les **Maldives** ont prévu de relocaliser le port commercial de Malé, la capitale, vers une île moins vulnérable aux vents violents et à la montée du niveau de la mer.

Plus de 50 pays mentionnent aussi leur souhait de se doter de systèmes d'alertes performants, afin de pouvoir détecter les événements climatiques extrêmes et mieux protéger leurs populations.

Le défi climatique est désormais intégré aux stratégies nationales de développement notamment. La Colombie juge essentiel de prendre en compte l'enjeu climatique si elle souhaite remplir ses objectifs nationaux de « paix, d'équité et d'éducation ». Les bénéfices des politiques climatiques sont pris en compte : 6 000 emplois verts créés en **Macédoine** d'ici à 2030, 58 000 en **Tunisie**, 40 000 au **Sénégal**... Autre exemple, **Kiribati** place ses efforts de déploiement des énergies renouvelables dans une logique de réduction des importations d'énergie fossile. Enfin, les bienfaits des politiques climatiques pour la santé publique, la qualité de vie et la cohésion sociale sont soulignés par plusieurs pays.

Certains pays en développement prévoient également de renforcer la coopération entre eux : la Chine souhaite créer un Fonds pour la coopération Sud-Sud sur le climat.

* POUR MIEUX COMPRENDRE

INDC : Intended nationally determined contribution.

CCNUCC : La Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques, adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, a pour objectif de «stabiliser les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation dangereuse du système climatique». Le Secrétariat de la CCNUCC joue un rôle clef dans l'organisation des négociations. La Secrétaire exécutive se nomme Christiana Figueres.

GES : Si une petite quantité de gaz à effet de serre est produite naturellement, la majorité est émise par des activités humaines. L'utilisation massive de combustibles fossiles comme les hydrocarbures (charbon, gaz, pétrole), la déforestation, l'élevage et l'agriculture intensifs produisent de grandes quantités de gaz à effet de serre qui se concentrent dans l'atmosphère. Ces émissions accélèrent le réchauffement de la planète.

2°C : d'après les travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), un réchauffement supérieur à 2°C entraînerait des conséquences graves, comme la multiplication des événements climatiques extrêmes. A Copenhague en 2009, les pays ont affirmé leur volonté de limiter le réchauffement climatique à 2°C par rapport à l'ère préindustrielle.

COP21 : comprendre l'accord sur le climat en quatre étapes

France TV Info – 12/12/2015 – par Marie-Adélaïde Scigacz

Le texte de l'accord de Paris a été adopté par les 196 parties au Bourget.

Après quinze jours (et quelques nuits) de négociations, la délivrance. L'accord de Paris sur le climat a été adopté à l'unanimité, samedi 12 décembre, par les 195 pays (auxquels s'ajoute l'Union européenne) réunis au sein de la COP21. Il est destiné à encadrer la lutte contre le réchauffement climatique au niveau mondial, avec pour objectif de le limiter "bien en deçà de 2°C".

Reste à comprendre ce texte particulièrement technique, qui devrait entrer en vigueur en 2020. "Le projet d'accord proposé est (...) juste, durable, dynamique (...) et juridiquement contraignant", s'est félicité Laurent Fabius peu avant son adoption. Mais encore ?

Bon, alors, il y a quoi dans cet accord ?

La revendication des pays les plus vulnérables aux impacts du réchauffement climatique a été entendue : dans son article 2, le projet instaure la volonté de contenir l'augmentation de la température moyenne "bien en deçà de 2°C" et de "s'efforcer de limiter cette augmentation à 1,5°C" d'ici 2100, par rapport au niveau pré-industriel. Pour les îles menacées par la montée du niveau des océans, il fallait absolument revoir à la hausse l'ambition de ce texte, d'abord fixée sur une hausse de 2°C.

Sur la question épineuse des financements, le texte prévoit que les 100 milliards de dollars promis chaque année par les pays du Nord pour aider ceux du Sud à financer leurs politiques climatiques soient "un plancher pour l'après 2020". Un nouvel objectif chiffré devra être défini au plus tard en 2025.

"Cela donne une visibilité aux pays en développement", a réagi pour Francetv info Marion Richard, chargée de mission Climat et Territoires au Réseau Action Climat. Elle déplore toutefois un texte "beaucoup trop vague sur la question de l'adaptation" (c'est-à-dire les mesures – coûteuses – à mettre en place pour limiter la vulnérabilité des pays aux conséquences du réchauffement climatique). "Il n'y a rien sur le financement de l'adaptation alors que c'est un manque criant", a renchéri Armelle Le Comte, d'Oxfam France.

Donc on est sauvés ? Le réchauffement va être contenu en dessous des 2°C ?

C'est l'ambition de ce texte, mais rien n'indique comment les Etats doivent y parvenir. Pour ce faire, **les pays s'appuieront sur les engagements (dit "INDC") qu'ils ont communiqués avant le début de la conférence sur le climat. Problème : ceux-ci ne sont pas assez ambitieux. Même si les pays tenaient tous leurs engagements, les experts estiment que la température augmenterait de 2,7°C d'ici 2100, un résultat bien loin des 1,5°C entérinés dans l'accord.** C'est pourquoi le texte prévoit, dans son article 14, une révision tous les cinq ans des plans nationaux de réduction des gaz à effet de serre, à partir de 2025.

Pour Marion Richard, c'est là l'un des points faibles de ce texte. D'ici la mise en place de l'accord en 2020, "les pays ne sont pas obligés de revoir à la hausse leurs INDC. Or, s'ils ne le font pas par eux-mêmes, nous allons droit dans le mur", explique-t-elle. "Les contributions qu'il y a sur la table sont clairement insuffisantes. Il faut absolument qu'elles soient relevées avant la mise en œuvre de l'accord, en 2020", insiste-t-elle. "En entérinant des contributions nationales qui conduisent vers un réchauffement supérieur à 3°C, la COP21 se montre incapable de désamorcer la bombe climatique", abonde Attac dans un communiqué.

Concrètement, comment est-on sûr que les pays vont tous respecter leurs engagements ?

Laurent Fabius l'a martelé : **l'accord est contraignant.** Ainsi, le texte précise que **"chaque partie doit préparer, communiquer et maintenir les contributions successives et déterminées au niveau national qu'elle entend se fixer". Une contrainte légère donc, marquée notamment par l'emploi du verbe "doit" mais qui n'évoque pas d'éventuelles sanctions contre les pays qui n'atteindraient pas leurs objectifs.** Le texte acte cependant le principe de la transparence.

Alors, la COP est réussie ?

A la tête de la délégation française, Laurent Fabius s'est satisfait d'avoir produit un texte de compromis qui a su rester ambitieux. Anxieux à l'issue des deux derniers jours et nuits de négociations, les observateurs ont également globalement fait part de leur bonne surprise, en dépit de quelques réserves. Citée par un journaliste du quotidien belge Le Soir, une ONG évoque "un accord décisif, qui va bien plus loin que le plus petit dénominateur commun". Emma Ruby-Sachs, directrice générale adjointe de l'organisation citoyenne Avaaz, se réjouit également d'"un tournant historique" : "Il sera le fondement du virage vers 100% d'énergies propres que le monde souhaite et dont la planète a besoin."

L'ONG écologiste 350.org voit également ce texte comme le début de la fin pour les énergies fossiles car "il est impossible d'atteindre les objectifs [de l'accord] sans laisser le charbon et le pétrole sous terre". Pour le Réseau Action Climat, Marion Richard assure à son tour que **les ambitions présentées dans cet accord "impliquent la fin des énergies fossiles".** "L'histoire retiendra ce jour comme un virage crucial : le moment où le monde a décidé de tourner le dos aux énergies fossiles pour embrasser les énergies propres et sûres, a estimé le Britannique Michael Jacobs, expert du New Climate Economy project. Mais le travail ne fait que commencer. Ces engagements doivent maintenant se traduire dans des politiques publiques qui pourront déclencher les investissements nécessaires. Les gouvernements ont 24 heures pour se féliciter – ensuite il leur faudra agir."

Une action dont les contours restent flous, déplorent les ONG. Et pour cause : il n'y a "pas de garde-fous suffisants dans ce texte contre les technologies comme la séquestration carbone ou la géo-ingénierie", a notamment réagi Jean-François Julliard, directeur de Greenpeace France.